Guide pour effectuer votre déclaration et régler votre cotisation annuelle sur le Portail Adhérent



### Connexion à votre portail adhérent

- Se rendre sur notre site internet www.aist21.com
- Cliquer sur « Portail Adhérents »

AIST21 - Espace Employeur - Espace Salarié - Actions Services - Outils - Risques professionnels Votre Centre





Ju a

Nous



8

### Connexion à votre portail adhérent

- Renseigner votre e-mail, vous recevez un mot de passe sur cette adresse (valable 30 minutes)
- Attention, votre adresse mail doit déjà avoir été renseignée dans les utilisateurs autorisés à accéder au portail. Si ce n'est pas le cas, vous recevrez un mail précisant que vous n'êtes associé à aucun compte.
- Il faudra alors nous contacter par téléphone ou mail : 03 80 77 85 30 / contact@aist21.com

#### Commencer votre déclaration



#### Bonjour et bienvenue sur votre Espace adhérent

Pour commencer, nous vous invitons à vérifier et mettre à jour vos informations administratives et vos profils d'utilisateurs



#### Une vidéo « Découvrir la santé au 2 , travail » vous est proposée

#### Renseignements administratifs

Commencez votre déclaration annuelle en renseignant les informations administratives.

Ces informations nous sont nécessaires pour le suivi de vos salariés.

prévention

# Vous retrouvez vos différentes étapes

Découvrir la santé au travail



adhérent

administratives

prévention entreprise votre entreprise risques

Récapitulatif

# Etape 1 : renseigner vos informations administratives

Informations administratives

Information	générale sur	· l'entrepris
	Server are ser	- cherephis

Facturation Convocation

Renseigner/modifier vos informations en 3 étapes (elles sont conservées pour les années suivantes)

Vous pouvez quitter une étape et revenir plus tard, les informations sont sauvegardées.

Information générale sur l'entreprise
Raison Sociale \star 🕕
TEST-TUTO DECLARATION ANNUELLE
Numéro de SIRET (sans espace)
77777777777777
TVA intracommunautaire (sans espace) - Facul
FR 00 000 000 000
Adresse principale (ou siège social) *
53 Avenue Françoise Giroud
Code postal *
21000
Facturation E-mail de facturation - Facultatif
Numéro de téléphone de facturation - Faculta
Utiliser l'adresse principale de l'entreprise
Adresse de facturation

### Etape 2 : Utilisateurs espace adhérents

- Personne(s) à qui vous donnez accès au portail adhérent
- Vous pouvez Ajouter un utilisateur
- Modifier/supprimer un utilisateur
- Gérer ses notifications



 Nous vous conseillons de mettre à jour cette liste tout au long de l'année en cas de mouvement de votre personnel, ou de créer une adresse mail générale

### Etape 2 : Utilisateurs espace adhérents

#### Modifier un utilisateur -

Rôles et droits d'accès Informations générales Rôles et droits d'accès Pour faciliter les échanges avec votre service de santé, définissez les accès en attribuant à l'utilisateur un ou plusieurs rôles correspondant à ses missions. Il sera ainsi le contact privilégié sur le sujet. Notifications Administrateur 1 🚢 Il aura un accès total à l'Espace adhérent. Il pourra gérer les rôles et les accès des utilisateurs pour l'entreprise. Il est recommandé d'attribuer ce rôle à un utilisateur connaissant les risques de l'entreprise Voir les autorisations du rôle 1 🚢 Facturation Il pourra consulter et règler les factures. Il aura accès à la page convocations et visites où il pourra uniquement consulter la liste. Voir les autorisations du rôle Déclaration 1 🚢 Il sera responsable de la gestion de la déclaration annuelle des effectifs. Il aura accès à la page convocations et visites où il pourra uniquement consulter la liste. Il est recommandé d'attribuer ce rôle à un utilisateur connaissant les risques de l'entreprise Voir les autorisations du rôle 2 🚢 Convocation

Différents rôles et droits d'accès sont disponibles (exemple : pour recevoir les convocations ou déléguer la partie facturation à votre cabinet comptable).

Autoriser l'accès aux documents de fin de visite

visite. Il n'aura pas accès à la partie facturation.

Il gère les visites de santé au travail : il recevra les convocations de

### Etape 3 : Effectif



- Clôturer son contrat suite à son départ
- Cette date de clôture peut être renseignée dès la création de la fiche du salarié (ex : pour un CDD). Une fois cette date dépassée, le salarié deviendra automatiquement inactif.
- Une fois cette étape validée, vous pouvez poursuivre votre démarche ou transférer votre déclaration à un autre utilisateur si vous n'avez pas connaissance des risques de votre entreprise

### Etape 4 : Informations de prévention

- Toute cette partie prévention est importante. Elle permettra à l'équipe médicale qui vous suit d'avoir une meilleure connaissance de votre entreprise et ainsi de mieux vous conseiller sur le suivi de vos salariés
- Renseigner les 6 thèmes

Activité de l'entreprise

Accidents du travail et maladies professionnelles

Situations particulières

Locaux et équipements

Sécurité et prévention

Évaluation des risques

### Etape 5 : Risques dans votre entreprise

 A gauche, vous trouvez les risques suggérés en fonction de vos métiers



 Les risques sélectionnés par vos soins apparaissent sur le volet de droite
Mes risques 5

#### Risques biomécaniques



# Etapes 6, 7 et 8 : réalisation de votre DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) - OPTION

# Vous pouvez gérer votre option à l'aide de ce menu (une fois que vous avez cliqué, dérouler jusqu'en bas pour faire votre choix)



Nous passons ici rapidement ces étapes, n'hésitez pas à contacter notre service dédié : assistance.moduledu@aist21.com / 03 80 77 85 30 (taper 2)

### Etape 6 : Découpage de votre entreprise

Vous pouvez créer vos unités de travail, y associer vos salariés ainsi que vos risques professionnels Un tutoriel est disponible si besoin	utoriel écouvrez comment faire v écoupage étape par étape	votre e
+ Créer une unité de travail		)
Accueil - Administratif	1	Û
Entretien - Nettoyage	1	Û
Salles de soins	1	Û

Nous passons ici rapidement cette étape, n'hésitez pas à contacter notre service dédié : assistance.moduledu@aist21.com / 03 80 77 85 30 (taper 2)

#### Etape 7 : Evaluations des risques

#### Décrire et analyser les risques présents dans votre entreprise



Nous passons ici rapidement cette étape, n'hésitez pas à contacter notre service dédié : assistance.moduledu@aist21.com / 03 80 77 85 30 (taper 2)

### Etape 8 : Plan d'action

Vos suggestions d'actions



#### ÉTAPE 1/3

Actions réglementaires

Actions pour vos risques principaux

) Planification

 $\odot$ 

activité.

Bon départ !

Votre plan d'action est déjà bien commencé. Continuez avec ce qui

vous semble le plus adapté à votre

#### ×, Nous avons trouvé des actions réglementaires Voici des actions que nous vous suggérons de réaliser pour être en conformité règlementaire. Elles sont basées sur vos risques décrits ainsi que votre branche d'activité. Ajoutez ou déclinez chaque suggestion proposée. 💥 Agents biologiques 🛛 🖊 A 1 unité concernée Evaluer le risque biologique Ajouter Décliner Comment ou pourquoi réaliser cette action 👜 Manutention de charges 📒 🗌 A 1 unité concernée Evaluer les risques (réglementation) Ajouter Décliner Comment ou pourquoi réaliser cette action Limitation de la manutention manuelle - Mise à disposition Décliner Ajouter de dispositifs d'aide à la manutention Comment ou pourquoi réaliser cette action Limitation de la manutention manuelle - Utilisation en Décliner Ajouter priorité d'appareils de levage mécaniques Comment ou pourquoi réaliser cette action Suivant

Nous passons ici rapidement cette étape, n'hésitez pas à contacter notre service dédié : assistance.moduledu@aist21.com / 03 80 77 85 30 (taper 2)

## Etape 9 : Suivis SIR/SIA

(Suivi Individuel Renforcé ou Adapté)



#### Sélectionner le ou les risques concernés qui apparaissent ensuite dans le volet de droite



# **Récapitulatif déclaration**

#### Récapitulatif de vos informations



Pour bénéficier de l'abattement de 7%, vous devez choisir le prélèvement automatique et régler votre cotisation au plus tard le 15/02/2023